

Compte rendu de l'assemblée générale de la 1^{ère} Cie d'arc de Cahors du 21 septembre 2024

Saison 2023-2024

Lieu : maison des associations, cité Bessières, 46000 Cahors

43 voies présentes ou représentées, le quorum étant atteint, l'assemblée générale est déclarée ouverte à 14h30.

Présentation du rapport moral par le président Pierrick Espinasse :

RAPPORT MORAL ANNEE 2023-2024

Je déclare l'assemblée générale de la 1^{ère} Cie d'Arc de Cahors ouverte.

Je remercie Mme Lan Despeyroux, Présidente du Comité Départemental de tir à l'arc et François Jordan Vis Président de l'OSGC d'être présents parmi nous.

Se sont excusés de ne pouvoir être présents : Mme Faubert, 1^{ère} adjointe chargée des sports et de la vie associative, Mr Fraisse Christophe, directeur du lycée des territoires du Montat.

Je tiens à adresser mes remerciements à la mairie, au service des sports et aux agents des équipes techniques de mettre en œuvre tous leurs efforts pour le bon déroulement de notre activité et diverses rencontres et animations.

A l'Office des Sports du Grand Cahors pour les services qu'il propose et notamment l'organisation du forum des sports, formidable vitrine pour les associations avec un fort taux de fréquentation une fois encore.

Au comité départemental de tir à l'arc pour son aide et soutien apporté au club.

A la maison de la région pour sa dotation lors du Championnat Régional d'Occitanie TAEN du 30 juin.

Je remercie tous les membres du comité d'administration, entraîneurs, encadrants et bénévoles pour leur implication et participation à la vie du club et son bon fonctionnement. Une association ne peut vivre sans bénévoles.

Au cours de l'année 2023-2024 le club comptait 99 licenciés dont :

37 femmes (13 jeunes/24 adultes) et 62 hommes (23 jeunes/39 adultes)

29 archers ont pris part à des compétitions. Mention spéciale à Éric D'Oliveira- Rézende qui a fait 45 départs.

3 encadrants diplômés entraîneur Fédéral : Droui Thérèse, Droui Michel et Baptiste Salmon.

7 encadrants non diplômés : Véronique Cappelot, Nelly D'Oliveira-Rézende, Aurélie Espinasse, Duprat Lucas, Thibaut Besançon, Stéphane Espinasse et moi-même.

Pour diverses raisons, Aurélie et Thibault n'ont pas ou peu participé aux initiations.

C'est donc essentiellement 8 entraîneurs et encadrants qui se sont donc partagés 4 séances soit 9h30 d'initiations par semaines hors vacances scolaires.

Il est à noter que Laurent Peyron, archer Licencié a activement participé à de nombreuses séances d'initiations jeunes les mercredis. Un grand Merci.

4 arbitres fédéraux : Annie Pages, Thérèse Droui, Aurélie Espinasse et Didier Legoff. 3 seulement en activité puisque Aurélie n'a pu arbitrer cette saison.

Fonctionnement : Les finances du club sont bonnes malgré le gros déficit sur cet exercice (Elisabeth vous fera le détail) pour deux raisons. Nous avons décidé depuis la saison dernière de remplacer les arcs d'initiations vieillissants et de mettre en place le prêt des arcs contre caution à tous les archers pour faciliter la gestion du matériel et nous éviter de la manutention. Nous avons donc acheté en début de saison du matériel en ce sens. Pour continuer la démarche pour l'année 2024-25 nous avons racheté 16 arcs complets. Ce qui fait 25 arcs au total complets avec valises. Ensuite nous avons dû refaire complètement le toit de la cabane, ce qui n'était pas prévu.

Les bénévoles du club ont répondu présents et ont permis d'assurer avec succès les différents concours et animations organisés par le club ainsi qu'un énorme travail de réparation et d'entretien. Je les remercie encore.

Nous avons cependant dû annuler notre concours campagne au Montat initialement prévu fin avril. En effet depuis le départ de Denis Nivart qui s'occupait du parcours du Montat, et gérait en grande partie à lui seul l'entretien, et personne n'ayant pris la succession, celui-ci est quasi à l'abandon. La ciblerie implantée depuis maintenant de nombreuses années est en très mauvais état. Par manque de temps nous avons préféré nous concentrer sur l'entretien de la salle et du terrain, car il y avait beaucoup à faire, j'en reparlerai plus loin.

Pour continuer sur le parcours du Montat et de son avenir :

Le club participe en principe à deux initiations aux élèves à la demande du Lycée, des mercredis en matinée. Nous n'avons pu en réaliser aucunes par manque d'initiateurs.

Un avenant à la convention a été signé avec le nouveau directeur Mr Fraysse le 09/11/2023.

Les modalités d'accès ayant changées, deux télécommandes ont été achetées (100€).

En cours de saison, sur 5 archers désirant tirer sur le parcours, 4 entament avec mon accord la restauration des cibles restantes avec le matériel dont nous disposons. Il n'est pas question à ce stade de faire de frais sur le parcours. Puis très vite cette petite équipe se retrouve à deux, Didier Legoff et Jean-Michel Valentin. Ils continuent la restauration seuls. A l'heure actuelle 7 cibles permanentes sont de nouveau opérationnelles.

Maintenant la question est posée de quel avenir pour le parcours du Montat.

Pour aller plus loin il faudrait faire des dépenses et avoir plus de bénévoles pour l'entretien.

Didier a pleins d'idées et se propose d'intégrer le nouveau bureau pour gérer le parcours du Montat, ce sera un gros dossier à aborder rapidement par le nouveau bureau.

Entretien général et réparations :

Gymnase Henry Thamier : la mairie a réparé la fuite que nous avions dans le local et les montants de soutient des stramits. L'intégralité des stramits ont été remplacés. Achat de la mairie mais remplacés par les bénévoles.

Terrain extérieur : le toit de la cabane a été refait en intégralité, un toilette sèche installé, les arbres coupés l'année passée et les branchages évacués, réfection des dos de cibles, remplacement des stramits usagés, tonte, débroussaillage et implantation de trois nouvelles cibles. Il nous manque d'ailleurs à sceller les pieds de celles-ci.

Perspectives pour l'année 2024-2025 :

69 licenciés à ce jour

29 femmes (12 jeunes / 17 adultes)

40 hommes (13 jeunes / 27 adultes)

Les tarifs des licences sont restés les mêmes que la saison précédente.

Le concours salle se déroulera les 25 et 26 janvier. Lieu encore inconnu.

Terrain extérieur : sceller les pieds de cibles. Confection d'un pas de tir.

Animations diverses :

Nous essaierons dans la mesure du possible et de la disponibilité de chacun de participer aux animations habituelles telles que le Forum des Sports, Vignes et Châteaux, A l'Assaut de l'Île et diverses initiations.

Je souhaite à tous les archers cadurciens de porter haut les couleurs de la ville et de notre club.

Merci à tous.

Le président : Pierrick Espinasse

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité par le Président Pierrick Espinasse :

Je vais vous donner lecture du rapport d'activités de l'année 2023/2024			
ACTIVITES DU CLUB			
Concours organisés par le club			
CONCOURS SALLE	27-28/01/2024	PALAIS DES SPORTS	151 ARCHERS SUR 3 DEPARTS 35 ARCHERS CADURCIENS
CONCOURS DEBUTANTS	17 MARS 2024	GYMNASE HENRY THAMIER	34 PRICIPANTS 11 ARCHERS CADURCIENS
TAEI	30 JUIN 2024 MATIN	STADE LUCIEN DESPRAT	22 PARTICIPANTS 4 ARCHERS CADURCIENS
CH REGIONAL TAEN ET PARA	30 JUIN 2024 APM	STADE LUCIEN DESPRAT	71PARTICIPANTS 7 ARCHERS CADURCIENS 2 ARCHERS EN PARA
CAMPAGNE	28/04/2024	MONTAT	ANNULE
Animations - bénévolat			
VIGNES ET CHÂTEAU	9 MAI 2024	CHÂTEAU DE MERCUES	4 BENEVOLES DE 8H A 13H
JOURNEE JOP ET PARA JOP	23 JUIN 2024	STADE LUCIEN DESPRAT	PARTICIPATION POUR LE CD DU LOT 6 BENEVOLES DU LOT DONT 3 CADURCIENS
FÊTE DU CLUB	6 JUILLET 2024	CAHORS	PASSAGE DE FLÊCHES LE MATIN AU TERRAIN REPAS AU STADE LUCIEN DESPRAT JEUX APM AU GYMNASSE HENRY THAMIER

A L'ASSAUT DE L'ÎLE	18 ET 25 JUILLET 2024	STADE LUCIEN DESPRAT	UNE DOUZAINÉ DE BENEVOLES 2 X 2H30
FORUM DES SPORTS	31 AOÛT 2024	STADE LUCIEN DESPRAT	UNE QUINZAINE DE BENEVOLES TOUTE LA JOURNÉE
Arbitrages / Stages / Formations			
ARBITRAGE: La 1ère Cie d'arc de Cahors avait durant la saison 2024, 4 arbitres: 3 arbitres fédéraux: Annie Pages, Thérèse Droui et Didier Legoff. Ces arbitres ont participé activement à la réussite des compétitions dominicales du département et de la région. De plus Thérèse et Didier ont participé à l'arbitrage du Championnat de France nature individuel et équipes à Montgiscard. Thérèse arbitrera aussi le Championnat de France 3D par équipes de club à Ardin les 28 et 29 septembre prochain. Pour des raisons personnelles Aurélie Espinasse n'a pas pu arbitrer cette saison. FORMATION: Thibault Besançon qui avait suivi la formation d'entraîneur fédéral n'a pu se présenter à l'examen pour raisons professionnelles.			
COMPÉTITIONS: participations et résultats			
29 archers cadurciens dont 8 jeunes (4 femmes / 4 hommes) et 21 adultes (7 femmes / 14hommes) ont participé à 45 concours, départementaux, régionaux et nationaux et pris 232 départs.			
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EN SALLE A BIARS SUR CERE 04/02/2024 12 ARCHERS CADURCIENS 4 jeunes et 8 adultes 6 MEDAILLES D'OR : Eléa Papaix en U13FCL, Lilith Baffaly en U15FCL, Thibault Besançon en U21HCO, Lucas Duprat en S1HCO, Valérie Cavaillé en S2FCO, Kévin Baffaly en S2HCO. PAS D'ARGENT NI DE BRONZE			
CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'OCCITANIE JEUNES EN SALLE A LUNEL 10 ET 11/02/2024 4 ARCHERS CADURCIENS 1 MEDAILLE DE BRONZE: Thibault Besançon U21HCO			
CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'OCCITANIE ADULTES EN SALLE A AUCH 24 ET 25/02/2024 6 ARCHERS CADURCIENS PAS DE MEDAILLES			

<u>CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TAEN A SOUILLAC 28/04/2024</u> 4 ARCHERS CADURCIENS 2 MEDAILLES D'OR: Baptiste Salmon en S2HCL et Eric D'Oliveira-Rézende en S3HCL 1 MEDAILLE D'ARGENT: Baptiste Garayt en S1HCL 1 MEDAILLE DE BRONZE: Loïc Arlot en S1HCL	
<u>CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'OCCITANIE ADULTES TAEI A ST CHRISTOL LES ALES 22 ET 23/06/2024</u> 2 ARCHERS CADURCIENS 1 MEDAILLE D'ARGENT : Nelly D'Oliveira-Rézende S1FCO	
<u>CHAMPIONNAT REGIONAL D'OCCITANIE TAEN A CAHORS LE 30/06/2024</u> 6 ARCHERS CADURCIENS 1 MEDAILLE D'ARGENT : Noa Miron en U13HCL 2 MEDAILLES DE BRONZE : Nelly D'Oliveira-Rézende en S1FCO et Loïc Arlot	
<u>CHAMPIONNAT REGIONAL D'OCCITANIE 3D A RIGALOU 21/07/2024</u> 2 ARCHERS CADURCIENS 1 MEDAILLE D'OR : Bruno Roushmeyer en S3HAD 1 MEDAILLE D'ARGENT : Claude Jacqueline Roushmeyer en S3FAD	

Approbation du rapport d'activité à l'unanimité.

Présentation du rapport financier, bilan et prévisionnel par la trésorière Elisabeth Duprat :

RAPPORT FINANCIER 2023 / 2024			
		SOLDE Saison Antérieure	
		CANMP CCOU	8 866,40
		CANMP CSL	4 428,28
		FOND DE CAISSE	385,17
DEPENSES		RECETTES	
LICENCES - COTISATIONS	5 443,00	LICENCES - COTISATIONS	11 005,50
FRAIS D' ENGAGEMENTS	108,00		
LOCATIONS MINIBUS MATERIEL	0,00	ENGAGEMENTS	1 877,00
MATERIEL	4 105,12		
BLASONS	0,00		
ARCS BRANCHES	0,00	CESSION MATERIEL	0,00
COUPES-TROPHES	0,00		
INITIATION TIR A L'ARC	0,00		
ARBITRAGE CONCOURS	141,20	BUVETTE-GREFFE	646,00
ACHATS BUVETTES-POTS	1 198,17		
CADEAUX	916,67		
TONDEUSE	7,20		
ACCESSOIRES	0,00		
FORMATION	422,00		
ENTRETIEN REPARATIONS	250,32	VILLE CAHORS	514,00
STAGES HEBERGEMENT	685,51	SOUTIEN ARCHER LUNEL	160,00
ASSURANCE	290,71		
DONS	10,00		
T SHIRTS CLUB	2 074,85	T SHIRTS CLUB	75,50
INDEMNITE Championnats	0,00		
DIVERS	2 849,26		
LOCATIONS TERRAIN – SALLE	0,00		
FRAIS POSTAUX ET BQUE	63,55	PRODUITS FINANCIER	0,00
PERTES	0,00	PRODUIT EXCEPTIONNEL	0,00
TOTAL Dépenses	18 565,56	TOTAL Recettes	14 278,00
SOLDE FIN DE SAISON			
CANMP CCOU	4578,84		
CANMP CSL	4 450,42		
FOND DE CAISSE	320,17		
TOTAL	27 914,99	TOTAL	27 957,85

PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DE CAHORS BILAN 2023 / 2024									
DEPENSES				RECETTES					
60 ACHATS				70 VTES PRODUITS FINIS – PRESTAT° SERVICES					
	601	LICENCES - INSCRIPTIONS	5 551,00		70	BUVETTE		646,00	
	602	ARCHERIE	4 105,12		70	MATERIEL		75,50	
	603	COUPES-TROPHES-TENUE	4 924,11						
	604	PRESTATIONS DE SERVICE	141,20						
61 SERVICES EXTERIEURS				74 SUBVENTIONS					
	611	LOCATIONS	0,00		74	SOUTIEN LUNEL		160,00	
	612	ENTRETIEN REPARATIONS	257,52		74	VILLE CAHORS		514,00	
	613	ASSURANCE	290,71						
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS				75 COTISATIONS LICENCES					
	621	MISSIONS RECEPTIONS	2 800,35						
	622	FRAIS POSTAUX COMMISSIONS	0,00		751	LICENCES		11 005,50	
	623	INDEMNITE CH DE France	0,00		752	ENGAGEMENTS		1 877,00	
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE				76 PRODUITS FINANCIERS					
	65	DIVERS	0,00						
	65	DONS	10,00						
	65	FORMATION	422,00						
66 FRAIS FINANCIERS								0,00	
	66	FRAIS BANQUE	63,55	77 PRO	77			0,00	
67-1 PERTES									
			0,00						
TOTAL DES DEPENSES				TOTAL DES RECETTES					
			18565,56					14 278,00	
		Pertes	-4 287,56			Profit			
TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL					
			14 278,00					14 278,00	

PREVISIONNEL 2024 / 2025				
DEPENSES			RECETTES	
LICENCES - COTISATIONS	5 500,00		LICENCES - COTISATIONS	11 500,00
FRAIS D' ENGAGEMENTS	100,00		ENGAGEMENTS GREFFE	2 000,00
ARCHERIE	2 500,00		BUVETTE	700,00
TENUE CLUB	2 500,00			
ACHATS BUVETTES-POTS	1 300,00			
CADEAUX	1 000,00		SUBVENTIONS	
ENTRETIEN REPARATIONS	1 300,00		VILLE CAHORS	600,00
STAGES HEBERGEMENT	700,00		REGION	400,00
ASSURANCE	300,00			
LOCATION TERRAIN				
INDEMNITEES CHAMPIONNATS				
TOTAL Dépenses	15 200,00		TOTAL Recettes	15 200,00

Approbation du rapport financier, bilan et prévisionnel à l'unanimité.

Cette assemblée générale était ré électorale :

13 candidatures pour 12 sièges possibles suivant les statuts du club. Celui qui a le moins de voix n'est pas élu. Angéline Beaufrère et Jean-Michel Valentin ont procédé aux dépouillements.

Les résultats ci-dessous :

43 votants présents ou représentés	
	Nbr voix
Bulletins nuls	2
DUPRAT ELISABETH	41
PEYRON LAURENT	41
DROUI THERESE	40
D'OLIVEIRA-REZENDE ERIC	40
DUPRAT LUCAS	40
LE GOFF DIDIER	40
ESPINASSE PIERRICK	39
TORRES BERNARD	39
ROUSSE BERNARD	39
D'OLIVEIRA-REZENDE NELLY	38
SALMON BAPTISTE	38
MIRON LORIANE	28
GARAYT BAPTISTE	16

La parole est ensuite donnée à Mme Lan Despeyroux Présidente du CD de tir à l'arc du Lot et François Jordan vice-Président de l'OSGC qui félicitent le club pour son engagement, son activité et l'encourage à continuer ainsi.

Fin de l'assemblée générale suivie d'un pot.

Fait le 27-09-2024

Le Président :

Pierrick Espinasse



Le secrétaire :

Bernard Torres

